© Drogues Info Service - 7 juillet 2025

Vos questions / nos réponses

Desintox payant ou gratuit

Par angel34 Postée le 11/08/2022 16:49

> Bonjours mon compagnon souhaiterait faire une cure de desintox pour pouvoir être clain à l'arrivée de notre enfant mais étant en congé maternité je n'est que peut de moyen donc j'aurais voulu s'avoir si c'etais payant ou gratuit en sachant qu'il a la cmu

---

Mise en ligne le 16/08/2022

Bonjour,

Une cure de sevrage hospitalière concernant les drogues est non payante si le consommateur a une couverture sociale, y compris la CMU. Nous vous mettons un lien en fin de réponse avec des lieux de cures dans le département de la ville que vous nous avez indiqué.

Il existe par contre des cures qui peuvent être payantes ou demander une participation financière dans le secteur privé.

Si vous souhaitez une orientation affinée ou échanger davantage sur votre situation, n'hésitez pas à contacter un de nos écoutants. Nous sommes accessibles tous les jours, par téléphone au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) de 8h à 2h du matin ou par le chat de notre site Drogues Info Service de 14h à Minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Tous nos encouragements à votre compagnon pour sa démarche de soin.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suiv

---

Service d'addictologie : Les Chemins de la Lande

644 route de Toulouse
65308 LANNEMEZAN

Tél : 05 62 99 56 56
Site web : www.ch-lannemezan.fr
Secrétariat : Du lundi au vendredi 9h-12h30/13h-17h
Accueil du public : Du lundi au vendredi 9h-12h30/13h-17h

Voir la fiche détaillée

Service d'addictologie du centre hospitalier de Tarbes

Boulevard de Lattre de Tassigny
65000 TARBES

Tél : 05 62 54 61 98
Site web : www.ch-tarbes-lourdes.fr
Secrétariat : du lundi au vendredi de 09h à 16h, sauf le mercredi de 09h à 15h30

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Arreter, comment faire?